



Charte des membres du club hippique de Diesse

Le bénévolat est un engagement volontaire et non rétribué ouvert à tous, membres et non-membres. La personne qui s'engage, choisit librement de consacrer une partie de son temps au club afin de le faire vivre.

Le bénévolat permet l'organisation de manifestations et autres activités ayant pour but la promotion des sports équestres. L'engagement de chacun est indispensable à l'amélioration de la qualité de la vie pendant les manifestations, lesquelles ne pourraient bien sûr pas avoir lieu sans membres bénévoles. Les parents sont tenus d'encourager leur enfant mineur à participer activement et si impossibilité, à s'engager eux-mêmes pour le remplacer.

Le membre s'engage à :

- **Travailler lors de manifestations officielles et internes. Cela est possible lors de la préparation, durant la manifestation ainsi que pour les rangements.**
- **Tenir ses engagements vis-à-vis du poste attribué ainsi que respecter les horaires fixés.**
- **Collaborer avec les autres membres.**
- **Se sentir responsable et solidaire de la réussite de la manifestation.**
- **Avertir le plus tôt possible le responsable de l'organisation en cas d'empêchement. Si possible, trouver un remplaçant.**
- **Se référer à son responsable s'il doit quitter son poste en cours de fonction.**
- **Informé de toutes les questions, remarques, problématiques rencontrées ou propositions d'amélioration à un membre du comité.**
- **Participer à l'assemblée générale (AG) et si impossibilité s'excuser auprès du (de la) président(e)**
- **Payer sa cotisation annuelle.**

Le club s'engage à :

- **Confier au membre une activité qui lui convienne dans la mesure du possible**
- **Donner des informations claires et une formation adéquate sur la fonction attribuée.**
- **Défrayer les membres qui travaillent pour le club par éventuellement un repas, des boissons, en fonction du temps effectué pour le club.**

Le petit plus :



A partir de 2 demi-jours de bénévolat effectués durant l'année les possibilités suivantes sont offertes au membre :

- **Prendre part gratuitement à la collation de remerciements de l'Assemblée générale.**
- **Participer avec des réductions de prix aux activités organisées par le club telles que cours divers, randonnées, repas annuel.**

Un grand merci à tous nos membres ou futurs membres bénévoles qui s'impliquent avec enthousiasme et fidélité dans notre club.

Le comité